

Appel à la traduction

INTRODUCTION à la lecture de la *Proposition* d'Henri MESCHONNIC pour une *Déclaration sur les Devoirs envers les Langues et le Langage* et **APPEL** à sa traduction en 1000 langues (pour dire beaucoup).

Cette proposition a été commandée à Henri MESCHONNIC par le Carrefour Culturel Arnaud-Bernard (Toulouse, France) qui travaillait depuis plusieurs années, pour le *Forum des Langues du Monde*, à l'examen critique de diverses déclarations ou propositions internationales dans ce domaine.

H. MESCHONNIC a pensé et rédigé cette proposition sur la base de sa réflexion personnelle sur les langues et le langage ainsi que sur celle de sa découverte, au *Forum des Langues du Monde* dont il a été le principal intervenant de 1994 à 2008, du projet lancé par le Carrefour d'une « *Déclaration universelle des droits pour les langues et les cultures* » (pensée comme complément indispensable de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme), projet repris par de nombreux membres d'associations impliquées, dans leurs pays d'origine et au *Forum* (plus de cent cinquante langues y ont été représentées depuis ses débuts) dans la défense et l'illustration de leurs langues et de leurs cultures.

C'est dans le cadre de notre réflexion et de notre action en faveur **de la culture occitane** que nous avons inventé le *Forum des Langues du Monde* à Toulouse il y a 28 ans, et c'est toujours dans ce cadre que nous avons pensé la nécessité de cette Déclaration, estimant que la question occitane, de par la situation et l'histoire de la langue/culture occitane, exigeait des réponses plus larges que celles concernant des droits politiques nationaux ou régionaux, et notamment une prise en compte du rôle essentiel de la littérature et de la création culturelle et artistique sous toutes leurs formes, ce qui nous a rapprochés du Pen-Club de Langue d'Oc. On voit ici que H. MESCHONNIC nous a très bien compris et est allé bien plus loin que notre demande.

Dès 2006, nous avons donné ce texte à traduire à un certain nombre de personnes représentant, au *Forum des Langues*, des associations de langues-cultures.

Nous avons relancé cette demande cette année. Nous vous donnerons quelques traductions sur demande. D'autres arriveront peu à peu, et nous vous les enverrons. Celles que nous vous donnons et celles que nous vous donnerons ne sont bien entendu pas, pour nous, des documents définitifs, mais au contraire des documents de travail, vecteurs d'échanges entre tous ceux qui s'intéresseront à ce texte et voudront le faire connaître dans la rédaction qu'ils estimeront la meilleure. Vecteurs d'un travail infini, puisque, outre le fait que cette *Proposition de Déclaration* pourra nourrir longtemps des conversations, sur ce qu'il dit et donc sur comment il dit, les changements de situations des langues et des cultures pourront par la suite faire apparaître d'autres interprétations de certains passages, à retraduire donc. De plus, toutes les éventuelles propositions d'amendements ou d'enrichissements de ce texte seront les bienvenues, et nous les soumettrons à l'examen de **tous** nos correspondants. Et feront l'objet de débats publics au *Forum* comme à notre *Université Occitane de Laguëpie* (France) ainsi, nous l'espérons, que dans les nombreux *Forums* ou *Fêtes des Langues* avec lesquelles nous collaborons.

Claude SICRE, Président du Carrefour Culturel Arnaud-Bernard,
concepteur du *Forum des Langues du Monde*. Printemps 2019.

Introduction d'Henri Meschonnic

Le préambule de la « *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* » de 1789 tenait à rappeler « à tous les membres du corps social (...) sans cesse leurs droits et leurs devoirs ». À voir le monde aujourd'hui, il n'y a rien de changé, sinon que, comme le disait ce préambule, « l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme » se sont beaucoup aggravés. Mauvais état général des sociétés.

D'où l'urgence d'inventer un rapport entre l'éthique et la politique qui est encore une utopie. Le paradoxe du langage est que c'est par lui, par lui seul que peut passer ce rapport. Or c'est le lieu d'une méconnaissance maximale. Et par le langage, j'entends la fonction d'expression de la pensée, et une langue est un système social de signes. Les implications ne sont pas les mêmes.

Défendre le langage ? Mais il n'est pas attaqué. C'est pire : il est méconnu sans même qu'on le sache. Mais comment ? Avec tant d'études et de savoir. Justement, c'est ce qui est paradoxal, tout ce savoir ne sait pas qu'il produit de l'ignorance, une ignorance spécifique, et il empêche de la savoir. Question de point de vue. Il y a un point aveugle dans le statut du langage, et ce point est vital. En quoi ce n'est pas le langage qui est menacé, c'est chacun de nous.

Parce que c'est d'abord et toujours avec les mots qu'on agit, qu'on fait mal, et la question de la défense des langues n'est que l'aspect ostensible d'une ignorance, d'un oubli et d'un mépris qu'on ne mesure pas, qu'on ne connaît pas, parce que toute notre culture humaniste n'a pas appris à les reconnaître.

C'est que le langage n'est pas seulement le lieu et la matière de la communication, il est avant cela même, et pour cela, le lieu et la matière de la constitution de chaque être humain dans son histoire. Le langage est donc indissociablement matière éthique et matière politique. Et matière épique au sens où s'y constituent les aventures de la voix humaine.

C'est en tant que matière éthique qu'il est matière artistique. Parce que c'est en lui que nous inventons, où l'art, tous les arts, jouent un rôle fondateur. Et méconnu. Le problème de la défense des langues déborde donc infiniment ce qui est mis en avant, et isolé, comme si c'était isolable, c'est-à-dire la question du droit, et la question des langues.

Au lieu de mettre en avant de manière simpliste, parce qu'elle semble crever les yeux, l'hégémonie économique et politique d'une langue sur les autres, il devrait s'imposer que le problème majeur, d'autant plus vital qu'il est méconnu, pour défendre les langues, est l'incommensurable ignorance de la pensée du langage, qui n'est enseignée nulle part, et qui s'étale dans le réductionnisme et la régionalisation qui marquent le traitement du langage dans notre culture. Dans toutes les cultures. En ce sens, c'est tout un procès de civilisation, et même une sorte de révolution culturelle qu'il y aurait à penser, à réaliser, pour penser et pratiquer des rapports entre langue et culture, entre langue et littérature, entre langage, art, éthique et politique, qui ne sont ni pensés ni pratiqués. Étant donné ce qui est en jeu dans le langage d'histoires individuelles et collectives, on peut dire qu'il n'y a rien de plus profond et de plus vital pour les sociétés, et pour la civilisation, que le sens du langage.

Ce sens est à lui seul le préambule d'une déclaration universelle des droits du langage. C'est-à-dire des devoirs de l'enseignement des langues, de l'enseignement des rapports entre langage et société, de l'enseignement des littératures, de l'enseignement de l'éthique et de l'enseignement de la philosophie politique, tous ces enseignements dans leur interaction.

À en juger par l'état actuel des sciences sociales dans le monde, des sciences du langage, et des disciplines universitaires dans leur régionalisation, sans oublier les enseignements primaire et secondaire, il s'agit là d'un programme onirique ? C'est pourtant la situation actuelle qui est un mauvais rêve. De plus, il y a une urgence. Il va y avoir, au printemps 2004, un Forum international des langues et des cultures à Barcelone. Ce sera une rencontre mondiale de la plus grande importance. Elle a toutes chances de reconduire la Déclaration universelle des droits linguistiques issue de la Conférence mondiale des droits linguistiques tenue à Barcelone en 1996. Or cette Déclaration est exclusivement juridique. Elle ne connaît que les notions de langue et de groupe linguistique. Ces notions courantes sont légitimes, mais tout à fait insuffisantes, par leur carence de toute conception générale du langage, sans la moindre mention de son enseignement, qu'on devrait rendre partout obligatoire. D'où une grande pauvreté de la notion même de la langue, réduite à la communication. Le complément indispensable à ce juridisme doit donc être une pensée d'ensemble des liens entre le langage, l'art, l'éthique et la pensée de la politique. Cela ne pourrait que renforcer l'efficacité et le sens des revendications.

Il semble alors que le rôle urgent et spécifique des Forums des langues du monde qui se sont répandus en France à partir du Forum des langues de Toulouse depuis 1992, devrait être de combler cette carence de la pensée, et d'apporter une réflexion d'ensemble qui pourrait caractériser une contribution française, et qui constituerait dans l'idée forte qu'on ne défend pas les langues sans une pensée d'ensemble du langage et de la société.

Henri Meschonnic

Carrefour Culturel Arnaud-Bernard

Proposition pour une Déclaration sur les Devoirs envers les Langues et le Langage

Texte proposé au Forum des langues le 28 mai 2006, Place du Capitole à Toulouse, par Henri Meschonnic, Professeur émérite de linguistique à l'Université Paris-8, poète, traducteur de la Bible, essayiste :

Art. 1

Il y a d'abord une spécificité à reconnaître aux choses du langage. Cette spécificité fait qu'on ne saurait simplement reporter sur ces questions le calque des déclarations connues sur les droits des êtres humains et des collectivités.

Se prononcer sur des droits suppose aussi de se prononcer sur des devoirs. L'un et l'autre présuppose une pensée de ce que sont et de ce que font les langues. Mais cette pensée semble plus active, envisagée en termes de devoirs.

La spécificité des choses du langage suppose elle-même une pensée spécifique. Pour tenir tous les éléments que cette pensée suppose il est nécessaire de postuler que cette pensée doit être une critique perpétuelle de sa propre histoire, sous peine de ne pas penser son objet, mais de s'identifier à telle ou telle idée reçue concernant les langues et la langue.

La première chose à reconnaître est que penser les langues suppose de penser ce qu'est une langue, ce qu'est la langue, et en quoi consiste historiquement et dans son état présent la pensée de la langue.

Penser la langue soit se borne à ne concevoir que la langue, que de la langue, et la conséquence en est l'isolement de la langue hors des pratiques sociales du langage dans toute leur diversité, ce qui est certainement la plus mauvaise situation qu'on puisse concevoir pour savoir ce qu'est et ce que fait une langue, et pour la défendre.

Art. 2

Il s'impose donc de se représenter que pour défendre une langue, et savoir préalablement les limites de ce que signifie la notion de langue elle-même, il faut une théorie d'ensemble du langage.

En quoi il y a à réfléchir autrement que selon le pur modèle institutionnel que propose la «Déclaration universelle des droits linguistiques» de Barcelone, de juin 1996, qui ne porte que sur les langues, et montre par là les limites de sa pensée du langage.

Une telle théorie d'ensemble implique une réflexion sur les rôles, les activités et les forces du langage dans toutes les pratiques sociales – une théorie des rapports entre la langue et le discours, entre la notion de discours et une théorie des sujets, entre une théorie des sujets et l'art, l'éthique, le politique, car c'est tout cela qu'implique la notion de sujet.

La langue n'est donc pas l'affaire des linguistes seuls, ni des politiques seuls. L'histoire de la politique des langues n'est pas seulement une histoire politique. Elle inclut des éléments qui tiennent aussi à l'art, à l'éthique, à l'histoire sociale. Penser la politique des langues suppose donc cette théorie d'ensemble, cette tenue inséparable du langage, de l'art, de l'éthique et du politique pour penser les rapports entre langage et société. Sinon on reste ou on retombe dans une pensée de la langue seule, et de la politique seule, ce qui immédiatement mène à méconnaître le rôle de l'art dans la société, le rôle de l'éthique dans la politique, donc à méconnaître la liberté des sujets.

Art. 3

Tenir ensemble une pensée du langage et des sujets doit pour cela travailler à une critique de l'opposition entre identité et altérité, pour penser au contraire l'interaction historique constante entre identité et altérité.

Penser la pluralité des langues et l'interaction entre les langues suppose donc de penser l'identité par l'altérité.

Art. 4

Pour penser l'identité par l'altérité, il est indispensable de penser l'action des arts du langage particulièrement, et de l'art plus généralement, sur les transformations des modes de pensée, de sensibilité et de compréhension, donc sur la pensée du langage et des langues.

Art. 5

Où il importe de reconnaître un rôle privilégié aux pratiques et à la pensée du traduire, ce qui impose à son tour de repenser le traduire en fonction d'une reconnaissance des arts de la pensée, et non plus seulement comme un passage de langue à langue, mais de discours à discours, et éventuellement de système de discours à système de discours. Sinon, c'est la méconnaissance habituelle, masquée par la bonne conscience des truismes accomplis, et qui ne voit pas que les traductions sont des effaçantes. Effaçantes des cultures, effaçantes des spécificités, effaçantes des différences.

Ce qui suppose à son tour qu'une théorie du traduire ne peut pas plus être isolée et prétendument autonome que la théorie du langage n'est réductible à la seule notion de langue. Cette prétendue autonomie n'étant rien d'autre que sa situation traditionnelle dans l'herméneutique, le sens, le signe. D'où l'effaçante.

Art. 6

En quoi il y a lieu de reconnaître aussi qu'un ennemi des langues, et peut-être le premier ennemi des langues, n'est pas l'hégémonie culturelle-économique-politique de telle ou telle langue, mais d'abord la pensée qui réduit le langage à la langue, et qui sépare la langue de l'art, de la culture, de la société, de l'éthique et du politique pour ne l'envisager que dans son isolement – indépendamment de l'étude

technique de ses fonctionnements qui, en tant que telle, a sa légitimité dans son objet même, à condition d'en reconnaître les limites.

Art. 7

La reconnaissance de l'identité par l'altérité suppose celle de l'identité comme pluralité interne et comme histoire, non comme nature.

Art. 8

A partir de là, il y a à proposer un enseignement qui n'existe pas (et à le prévoir à tous les niveaux, comme un nouvelle forme d'éducation civique), de la théorie du langage comme reconnaissance des rapports entre identité et altérité, entre unicité et pluralité interne, c'est-à-dire comme une poétique, une éthique et une politique des rapports interindividuels, interculturels et internationaux. Où poétique, éthique et politique doivent être inséparables, sous peine de retomber dans le modèle traditionnel. Avec son insuffisance, que beaucoup ne voient pas, et dont il faut faire prendre conscience.

Art. 9

Cet enseignement de la théorie du langage comme théorie d'ensemble doit donc travailler à reconnaître, sous le modèle traditionnel et dominant du signe (avec toute sa cohérence linguistique, anthropologique, philosophique, théologique, sociale et politique) le travail du continu comme travail du corps dans le langage, du sujet sur la langue, des inventions de la pensée sur les langues, et comme interaction, inséparabilité et historicité radicale du langage, de l'art, de l'éthique et du politique. Cette expérience de pensée permettrait de mieux situer les problèmes liés à l'altérité et à la pluralité, communément conçues comme uniquement externes, et de les montrer autant internes qu'externes.

Art. 10

Contre la cohérence régnante du signe et de la seule pensée de la langue, il y aurait à penser, reconnaître, enseigner et cultiver une contre-culture, une contre-cohérence, celle de cette solidarité et interaction entre les catégories de la Raison que toute une histoire de la pensée continue de tenir pour hétérogènes et séparées, ce dont témoignent à la fois l'histoire même de la constitution de ce que nous appelons les sciences humaines, et nos disciplines universitaires, qui en sont issues. Une véritable critique de la Raison linguistique.

On pourrait, et on devrait, alors, mieux comprendre et favoriser les bilinguismes et les plurilinguismes, selon chaque situation culturelle, en les situant dans une pensée de la pluralité interne, de l'éthique et de la politique des sujets. Ce que la seule juxtaposition des langues ne permet pas de penser.

Art. 11

Car si la reconnaissance de la pluralité des langues ne se fait que dans la politique du signe, au lieu de se faire dans la théorie d'ensemble du langage, elle ne peut que demeurer dans l'opposition entre identité et altérité, dans l'écrasement des minorités par la seule force de l'économico-politique. Écrasement qui favorise les terrorismes particularistes.

Il vaudrait donc mieux parler de langues-cultures que de langues, pour mieux concevoir et préserver les valeurs qui se sont inventées en elles et dont elles sont porteuses – valeurs anthropologiques, artistiques, éthiques et politiques.

Art. 12

La question des valeurs implique de démêler ce que brouille la notion d'inégalité des langues. Et qu'il importe d'affronter, plutôt que de postuler dans l'abstrait seulement (le «démocrate abstrait» de Sartre) l'égalité des langues entre elles.

Art. 13

Il est incontestable que toutes les langues, y compris celles qui sont parlées par une population peu nombreuse et très localisée, comme tout ce qui a trait à ce qui fait une langue, sont égales entre elles au sens où toute langue remplit intégralement les fonctions linguistiques d'une langue, pour penser, sentir, communiquer, vivre dans une société donnée.

Art. 14

Mais deux facteurs viennent brouiller cette notion primordiale de l'égalité anthropologique des langues. Et ces deux facteurs sont d'ordres radicalement distincts, qu'il importe de ne pas confondre, et qui ne s'additionnent pas.

Art. 15

L'un est la puissance économique-politique d'un ensemble national, ou théologico-politique, et qui s'impose comme une trans-langue de communication pan-nationale ou internationale. Ainsi, comme puissance théologico-politique, l'arabe en Égypte a au cours des siècles étouffé ou interdit la langue copte comme langue véhiculaire, en la réduisant à un usage purement liturgique. L'économico-politique est aujourd'hui représenté par la mondialisation de l'anglais de communication.

Art. 16

Mais un autre facteur de suprématie culturelle et d'expansionnisme, ou de durée au-delà même de la durée des empires, est l'invention dans telle ou telle langue de valeurs artistiques, éthiques et politiques. Auquel cas ce sont ces valeurs qui font l'expansion et le prestige de ces langues, au-delà de toute notion de communication linguistique, locale, régionale ou planétaire.

Art. 17

Ce sont alors ces valeurs qui font ce que sont ces langues, ce sont les œuvres qui sont maternelles et non plus les langues. Ce fait en lui-même est tout aussi incontestable historiquement, mais il n'a rien de commun ni avec ce qu'est et ce que fait linguistiquement une langue et toute langue, ni avec la puissance des empires économique-politiques. Il importe de cesser d'attribuer aux langues ce qui est le fait des œuvres, même et justement si leurs valeurs constituent un apport spécifique à telle ou telle langue, au point d'y être identifiées.

Art. 18

De telles valeurs peuvent s'universaliser. Les valeurs politiques de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, ou de la lutte pour la vérité contre le maintien de l'ordre lors de l'Affaire Dreyfus ont bien à la fois symbolisé et universalisé la langue française, mais en même temps elles ne sont pas le fait de la langue française, et peuvent se dire et refaire en toute langue et en tout lieu.

19

Il en est de même, autrement, des valeurs esthétiques et éthiques des œuvres littéraires et des œuvres de pensée. Qui ont pour effet que certaines langues sont plus célèbres que d'autres, à la fois porteuses et portées par ces valeurs.

Art. 20

Ces effets de suprématie ne deviennent l'occasion d'une idée de la supériorité de certaines langues que dans et par la confusion entre la langue et les inventions de pensée ou les combats de la pensée qui ont fait telle ou telle culture. Ces valeurs ne dépendent pas des langues comme langues. Mais l'histoire culturelle qui les y associe inévitablement ne permet pas à elle seule de reconnaître que ce sont les œuvres et les luttes, parfois d'un très petit nombre d'individus contre leur propre collectivité, qui font qu'on attribue à la langue ce qui s'est fait en elle et parfois aussi, poétiquement, contre elle. Dans le rejet des contemporains.

Art. 21

Ces distinctions sont capitales pour ne pas attribuer à une langue des vertus de nature, ce qui situe le mythe du génie des langues. Mais tout autant pour ne pas réduire le langage à de la langue, et encore moins à de la communication. Tendances récentes contre laquelle il importe de lutter.

A cause de l'appauvrissement de pensée, de moyens, que ce réductionnisme apporte, et que renforcent les progrès techniques de la communication. En masquant que ces progrès mêmes sont un facteur de régression et de barbarie.

La pensée du langage comme théorie d'ensemble est ce qui peut seul permettre de contrer les effets pervers de la pensée des langues comme nature – comme génie, par le rappel constant des liens entre spécificité et historicité. Historicité radicale.

Art. 22

Ainsi la phobie de l'anglais en français peut mieux apparaître comme une méconnaissance du caractère historique des emprunts, et de leurs limites, lexicales et syntaxiques. La méconnaissance de ce caractère fait le rejet des emprunts et des contacts au nom d'un purisme qui implique à la fois une méconnaissance de l'histoire même des langues, un passéisme, donc un académisme, une notion du déclin (variable : pour Gobineau, le déclin du français commençait au XIV^e siècle ; pour d'autres, au XIX^e siècle ; pour d'autres, le français d'aujourd'hui est un «chef d'œuvre en péril» dont ils ne cessent d'annoncer la mort).

Art. 23

Autre chose que cette phobie puriste est la lâcheté éthique et politique qui fait que des spécialistes renoncent à s'exprimer dans leur propre langue, et contribuent par là à la massification communicationnaliste.

L'attribution à la langue seule des vertus liées à une histoire à la fois se trompe de génie et montre du même coup combien ont peu de génie, et de sens du langage, les pseudo-défenseurs du français.

Art. 24

Du point de vue d'une théorie d'ensemble, on peut au contraire remarquer deux choses.

L'une est que le plus grand danger pour une langue n'est pas l'hégémonie d'une autre, même et encore davantage si cette hégémonie est seulement économique-politique, le danger majeur (conséquence de la réduction du langage à la langue) est l'absence de création de valeurs (artistiques, éthiques, politiques) par ceux qui la parlent. Absence de création égale trahison.

Le grec classique et l'hébreu biblique sont l'exemple même que des langues dont l'une, l'hébreu, n'a jamais eu d'importance politique, et l'autre dont l'importance n'a pas survécu à l'empire d'Alexandre, n'ont eu et n'ont encore leur importance transhistorique que par les œuvres de pensée qui ont été produites dans ces langues. Et ce sont les œuvres, les inventions de pensée, qui ont fait ce que ces langues sont devenues, ce dont elles sont devenues porteuses. Car ce n'est pas les langues, en tant que langues, qui ont produit les œuvres. Et même quand l'état de langue est ancien, ou que la langue passe pour morte, comme le latin, la parole, elle, est vivante.

Ainsi le latin qu'on dit mort au XVII^e siècle, et langue seulement des érudits entre eux (et les thèses au XIX^e siècle s'écrivaient encore en latin, celle de Jaurès, par exemple), on ne peut pas dire que c'est une langue morte (banalité apparente que reprend pourtant un ouvrage récent, *Le latin ou l'empire d'un signe*, XVI-XX^e siècle, de Françoise Waquet, Albin Michel, 1998), si Francis Bacon, Hobbes, Descartes, Spinoza, Leibniz inventent de la pensée, inventent leur pensée, alors, en latin.

Mais l'araméen, qui avait à l'époque post-biblique une importance communicationnelle transnationale, n'existe plus que dans quelques villages. Quant aux grands empires d'alors, ils n'ont laissé que des vestiges archéologiques.

Art. 25

Il faut reconnaître une historicité du sentiment des rapports entre les langues. Ainsi il y a une paix des langues vernaculaires au moyen âge, en Europe, dans la transnationalité du latin. Puis une guerre

des langues contre le latin, ensuite entre elles en Europe à partir du XVI^e siècle. D'où est sortie l'universalité du français en Europe au XVIII^e siècle. D'où la lutte de la Révolution française contre les « patois » (mêlant indistinctement les dialectes du français et les autres langues – le breton, le basque) jusque dans la III^e République. Quant à la francophonie actuelle, ou multiplicité des français dans le monde, elle n'est plus compatible avec Rivarol. Cela aussi demande à être pensé.

Art. 26

Il est certain que le sens de la pluralité interne (et aussi externe) – le sens au sens du sentiment d'une nécessité et d'une co-présence – est récent, et certainement lié à l'histoire des décolonisations, mais aussi il remonte aux rapports entre le romantisme des spécificités et les nationalismes qui en sont la politisation.

27

Cependant ce sens de la pluralité peut lui-même être soit régionaliste et nationaliste, refermé sur lui-même (et reproduisant à plus petite échelle la fermeture de la pensée de la langue), soit pluraliste, c'est-à-dire se réaliser comme la reconnaissance des pluralités internes, et de la pluralité de l'identité. Capable alors d'une théorie d'ensemble.

Art. 28

Du moment qu'on reconnaît que la disparition d'une langue peut être due soit à la destruction d'une population, soit à un écrasement culturel, il est clair que la défense des langues n'est pas un problème de langue, mais nécessairement la reconnaissance de l'interaction entre la théorie du langage, la théorie des actes de la pensée, l'éthique et la politique.

Art. 29

Faute de quoi, ce qui règne étant l'hétérogénéité des catégories de la raison, l'éthique seule est impuissante, la politique seule est toute puissante, les choses de l'art ne sont pas comprises comme la meilleure défense des langues, et les langues étant réduites à des moyens de communication, seules se répandent et étouffent les autres les langues qui communiquent le pouvoir économique-politique.

Art. 30

Conclusion paradoxale – mais le travail de la pensée est de transformer les paradoxes en truismes du futur – ce qui ressort de cet enchaînement des raisons est que la défense des langues n'est pas dans la pensée de la langue, mais dans le lien qui en fait encore l'utopie de la pensée du langage, le lien entre langage, art, éthique et politique comme théorie d'ensemble. C'est-à-dire un enseignement obligatoire du sens du langage.

Texte lu au Forum des Langues du Monde et publié dans le N° 66 (juin 2006) de la Linha Imaginòt (revue trimestrielle)

Le Forum des langues est organisé par le Carrefour culturel Arnaud Bernard : www.arnaud-bernard.net

© CARREFOUR CULTUREL ARNAUD-BERNARD - carrefourculturel@arnaud-bernard.net

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES :

À propos de la proposition de nationalisation des langues et cultures de France par le *Forum des Langues du Monde* de Toulouse

Il faudrait que tout le monde prenne conscience de l'importance historique qu'a l'amendement voté par l'Assemblée Nationale le 22 mai dernier à l'article 1 de la constitution, déclarant au sujet de la République française, que : « Les langues régionales appartiennent à son patrimoine ». Incluant ainsi ces langues dans à la fois l'histoire de France et l'histoire de la langue française, que François 1^{er} en 1539 à Villers-Cotterêts avait déclarée – c'était contre le latin, à l'époque – seule langue de France, langue officielle des arrêtés officiels.

Mais la réalité historique et géographique de la France était celle d'une pluralité de langues. L'abbé Grégoire en 1790, pour diffuser les idées révolutionnaires, la révolution partant de Paris, voulait éliminer les patois comme refuges de la féodalité et de la royauté. Encore à la fin du XIXe siècle la République luttait pour imposer le français langue nationale. Car il y avait huit ou neuf langues populaires. Encore en 1914-1918, selon les régions, peu connaissaient la langue nationale. Les Bretons ont eu plus de morts que la moyenne nationale à la guerre, parce que peu savaient le français.

Ce rappel n'est pas tourné vers le passé, il est tourné vers le présent et l'avenir, c'est pourquoi j'ai tenu à le faire. Ce n'est pas pour rien que, Parisien de naissance, je participe depuis plus de dix ans au Forum des Langues de Toulouse, créé par Claude Sicre. Parce que j'y ai appris des choses, au cours de ces débats et de ces rencontres. Je ne peux pas oublier un enseignant breton qui souffrait encore de la guerre des chouans et qui souhaitait qu'au plus haut niveau de l'Etat il y ait une déclaration pacificatrice comme Chirac avait fait pour Vichy et les Juifs. Elle n'a toujours pas été faite. L'histoire du passé n'est pas passée, il y en a encore, je l'ai vu de mes oreilles, qui souffrent le jour anniversaire de la saint Barthélemy.

Claude Sicre a raison d'attirer l'attention de la Ministre de la Culture (dépeçons-nous, pendant qu'il y a encore dans ce pays un Ministère de la Culture) sur le danger d'une interprétation régionaliste de cet amendement, qui refermerait, à contre-France, chaque région sur sa langue, supposant que sa langue n'intéresserait qu'elle-même.

Et Claude Sicre se bat pour qu'au contraire on comprenne que toutes ces langues de France sont nationales. Parce que leur histoire, et l'histoire de la culture française, est une histoire d'échanges, d'interaction. Parce que chaque langue est un langue-culture. Pas un instrument de communication.

La vraie reconnaissance que toutes les langues de France « appartiennent à son patrimoine » serait en effet, comme le Forum des Langues de Toulouse le propose, que partout en France on transforme l'enseignement de la culture française en y faisant entrer des initiations à ces langues-cultures, du breton à Strasbourg comme de l'alsacien à Rennes, de l'occitan à Lille comme du picard à Toulouse.

Alors vraiment on accéderait à une véritable histoire et à un véritable avenir, en reconnaissant mieux notre géographie culturelle.

Autant que j'en ai l'expérience, en tant qu'universitaire invité à peu près partout en France, j'ai pu me rendre compte qu'un des clichés culturels les plus tenaces, les plus anciens et les plus nocifs, c'est l'opposition entre Paris et la province. Beaucoup encore y croient, à cette stupidité. C'est un symptôme, à mes yeux, de ce que justement Claude Sicre dénonce comme du centralisme. Je dirais du provincialisme parisien.

L'enseignement de la pluralité des langues-cultures de France soignerait ce mal. Sans oublier que le gain serait double : pour la vie de ces langues (un thème à la mode est de pleurnicher sur la mort des langues, au moins ainsi on travaillerait pour qu'elles vivent), et pour le sens historique d'une solidarité.

Sans oublier, étant donné l'histoire des immigrations, en France, depuis des siècles, les langues non territorialisées.

Alors, comme le dit la « proposition de nationalisation des langues-cultures de France » oui, il y aurait, par l'apprentissage que l'unité est une pluralité interne, « plus de démocratie et plus de république ».

Tout cela montre aussi l'importance majeure de l'enseignement dans la vie politique, dans l'éthique du politique.

Henri Meschonnic

Texte demandé par Libération - Madame de Valleys - non paru (mai 2001)

« Un forum de la pensée du langage », Henri Meschonnic, [La Dépêche du Midi, 18 mai 2001](#)

Je ne vais pas jouer au politique. Je ne suis pas plus un politique que je ne suis un théologien. Ce qui est parfois la même chose. Mais il y a un devoir de la pensée. Un devoir d'intervention. Il est vrai que, au moins c'est ce que le vocabulaire a intégré avec Zola, c'est le rôle des intellectuels. Bien que ce rôle ait existé, même avant le mot, bien avant Zola. Symboliquement, le premier peut-être à le représenter, c'est Socrate. Qui se disait *philologos*. Ce qui ne voulait pas dire « philologue », mais discutailleur. Inventeur emblématique de la critique. De la pensée comme critique. C'est-à-dire de la pensée comme exercice de la liberté. Toutes les deux : la même. L'empêcheur de penser en rond, de dormir en parlant, comme on fait quand on confond la pensée et le maintien de l'ordre. Et les choses du langage sont un observatoire superbe pour voir notre monde comme celui de la belle au bois dormant : tous ces professionnels de la pensée, et ceux qui leur font confiance, immobilisés dans des idées arrêtées. L'expression dit bien l'instantané qui dure, et qui les fixe dans la pose des idées reçues. C'est tout de suite la mondanité qui vient : la réception pour les réceptions, ce qui répond à l'horizon d'attente. Les fours de la pensée se prêtent aux petits fours. Par exemple, quand on sépare la pratique et la théorie. Ou quand on oppose identité et altérité. Ou quand on croit que les langues, c'est la langue. Ou quand on croit qu'un poème, ou qu'on fait un poème, quand on ne parle que du signe – j'ajoute, maintenant, toujours « ainsi soit-il ». C'est à dire quand on fait du langage, cette chose si merveilleusement vivante, du cadavre. De la forme d'un côté. Du sens, de l'autre. Comme l'âme d'un côté, le corps de l'autre. Oui, on ne sait pas à quel point on ne sait pas ce qu'on dit quand on parle des langues, et du langage. De la traduction, par exemple. C'est fou ce qu'on s'amuse. Et c'est pour la santé : ne dit-on pas qu'il faut soigner son langage ? Alors ce forum, depuis j'ai déjà oublié combien d'années, est un lieu où tout à coup, à un certain moment de l'année, fabuleusement, des troubadours viennent réveiller ces poses d'endormis, ces bouches pâteuses de mâcher des idées vieilles, vieilles, si vieilles qu'il faut les porter tant elles ne sont plus porteuses, vives. Oui, alors c'est un beau spectacle, une fois par an, la place du Capitole. Ça vaut le détour. D'ailleurs, à force, je crois qu'on s'en est aperçu. En haut lieu. Cette année particulièrement. C'est une surprise. Moi j'y viens parce que c'est pour moi une question de rythme. C'est le rythme que je travaille. Pour penser et repenser tout du langage. Et des langues. Pour apprendre le rythme du rire qui secoue la pensée. Parce qu'il y a un comique de la pensée. A découvrir. Ça fait partie des bonheurs de la pensée. De quoi renouveler l'air qu'on respire. On étouffe ici. Cette année, ce sera une grande déclaration. Une déclaration d'amour, bien sûr. Au langage. Et aux langues. Quoique. Il y aura à reconnaître qui est qui, et quoi est quoi, et ne pas donner à la langue – qui ne dit rien, elle, on la ventriloque – ce qui vient de ceux qui s'inventent. Dans la parole. Vous et moi. Mais pour connaître la suite, il faudra venir, le 20 mai, place du Capitole.

Adresse aux aventuriers d'aujourd'hui

Il y a, depuis 1789, une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (a) qui joue un rôle d'importance, à travers le monde entier, comme arme éthique, intellectuelle et juridique dans les combats contre violences et injustices.

Il y aura, au XXI^e siècle, une Déclaration Universelle des Droits envers les Langues et les Cultures.

Pourquoi ?

- Parce que la prolifération, sur toute la planète, des luttes ethniques (tribales, régionales, nationales) montre bien qu'il faut que la communauté internationale se dote d'une arme juridique pour les contenir, sinon les éradiquer ;
- Parce que ces luttes, qui empoisonnent les rapports entre les hommes dans le monde entier, sont la conséquence de la négation, plus ou moins violente selon les régions, d'identités collectives constituées par des langues, et des cultures au sens fort (comprenant les religions) ;
- Parce que ce qui fait la force de la Déclaration des Droits de l'Homme, à savoir qu'elle ne considère que des individus pris isolément de leurs diverses appartenances (ethniques, linguistiques, sociales, religieuses) pour les traiter à égalité sur le plan de l'éthique et du droit, est aussi ce qui fait sa faiblesse : elle ne peut pas agir sur les droits collectifs ;
- Parce qu'au-delà des problèmes économicopolitiques, auxquels les ramènent à la fois la vulgate marxiste et la vulgate libérale, on voit bien que la question des identités traverse les siècles, les modes de vie, les bouleversements géopolitiques, les changements économiques. Et que ni le citoyennisme mondial, ni l'antimondialisme économiciste, ni le tiers-mondisme, toutes attitudes issues de la condescendance occidentale (ignorante de la réalité culturelle profonde de ces régions du monde « où on se bat encore pour des idées religieuses ou des affaires de traditions locales ») toutes idéologies issues de notre universalisme abstrait, ne pourront régler ces problèmes. D'autant que nous les connaissons nous-mêmes, bien qu'à une autre échelle (Irlande, Pays Basque, Corse, Kosovo, etc.) (b) ;

Seule une Déclaration Universelle des Droits envers les Langues et les Cultures qui :

- organiserait un débat planétaire où toutes les communautés linguistico-culturelles du monde seraient convoquées, afin que toutes les questions soient passées au crible de chaque culture (chaque religion, chaque tradition...) ;
- de ce fait, ne réduirait pas la question au strict problème des langues, et, qui pis est, aux langues comme outils de communication, mais envisagerait le problème du langage lui-même, et de son rapport avec la pensée, et donc avec les pensées des différentes civilisations (c) ;

Seule une telle déclaration pourra venir compléter la Déclaration des Droits de l'Homme.

Viendra.

C'est à vivre cette aventure que nous convions tous les pionniers de la pensée et de l'action d'aujourd'hui.

Loin de toutes les idéologies pleines de réponses déjà élaborées, loin de tous les utopismes et de leurs systèmes clos, se tenant à l'écart de tous les pseudo « porte-parole » des peuples (que les peuples parlent eux-mêmes !), à l'opposé de la mystique « altermondialiste » (en disant

qu' « un autre monde est possible » elle accepte implicitement l'idée qu'un monde UN existe déjà, ce qui nie la pluralité bien réelle d'aujourd'hui, et elle nous propose un autre monde un pour demain, alors que ce que veulent les peuples, ce sont la reconnaissance de tous leurs mondes déjà existants), cette aventure exige que les valeurs universelles soient inventées à l'intérieur de chaque culture, chacune en confrontation avec toutes les autres.

Un formidable voyage, qui sera toujours à approfondir, dans l'imagination humaine sous toutes ses formes, ses rêves, ses réalisations. La plus grande entreprise à la fois intellectuelle, éthique et politique qui puisse se concevoir.

Où chaque être humain a son rôle.

Forum des langues du Monde de Toulouse mai 2000

Claude Sicre

- a) Fortement inspirée par la Déclaration nord-américaine de 1776, ce qu'on a tendance à oublier en France.
- b) Il n'est pas indifférent de noter que, pour ce qui concerne la France, notre mouvement d'idée a été un des moteurs de l'inscription des langues minoritaires (langues étrangères sans statut dans leur pays d'origine : berbère, yiddish, romani, arménien, arabe dialectal) comme « langues de France » dans le projet de signature de la Charte Européenne, qu'il a été et est toujours le seul à promouvoir, contre les idéologies régionalistes ou nationalistes, l'idée que les langues indigènes de France, à ne séparer d'aucune manière de leurs cultures, doivent être NATIONALISÉES (partant de notre conception que tous les Français doivent être enseignés quant aux troubadours occitans – sans l'étude desquels on ne peut rien comprendre à la poésie française – à l'histoire de la Corse – sans l'étude de laquelle on ne comprend rien à Napoléon et à l'organisation de l'État depuis le début du XIXe siècle – à l'histoire de l'Alsace – sans l'étude de laquelle on ne peut comprendre deux guerres mondiales – etc., etc.) pour construire une France radicalement démocratique, radicalement républicaine et radicalement plurielle.

Note postérieure au texte : c'est Henri Meschonnic qui, au *Forum des Langues* de 2001 puis les années suivantes, a lancé cette idée de Déclaration des Devoirs (et non des Droits) et qui a mené cette critique face à la Déclaration des Droits Linguistiques, issue de la Conférence Mondiale des droits linguistiques tenue à Barcelone en 1996. C'est après la Proposition de 2006 d'Henri Meschonnic où il introduit la notion de *Devoirs* que nous nous sommes rangés à son avis pour ce terme.